



Contrat d'objectifs 2016-2019

entre

Le lycée ROSA LUXEMBURG
Lycée des métiers du nautisme

66, CANET-EN-ROUSSILLON

et

l'académie de MONTPELLIER

Le lycée Rosa Luxemburg de Canet-en-Roussillon, représenté par le chef d'établissement

et

L'académie de Montpellier, représentée par le recteur d'académie

Vu

- la loi n°2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, l'article L 421-4 du code de l'éducation
- et les résultats de l'autoévaluation menée par l'établissement,

soucieuses d'une action pédagogique et éducative efficace et cohérente au bénéfice des élèves de l'établissement, les deux parties s'accordent sur les trois objectifs prioritaires suivants. Ils sont valables pour la période 2016-2019 (quatre années scolaires). Des avenants pourront être rédigés.

Présentation de l'établissement

Canet-en-Roussillon est une commune des Pyrénées Orientales, située à une douzaine de km à l'est de Perpignan. La ville doit son développement et son essor démographique (2.650 habitants en 1962, 12.500 habitants en 2013) au tourisme et à la proximité de Perpignan. Elle accueille deux établissements scolaires publics : le collège de la Côte Radieuse (plus de 800 élèves) et le lycée polyvalent Rosa Luxemburg, lycée des métiers du nautisme (1138 élèves à la rentrée 2015 ; les effectifs sont en augmentation chaque année : 1220 plus les apprentis à la rentrée 2016...), ouvert à la rentrée scolaire 2007.

Ce lycée, seul lycée polyvalent des métiers du nautisme au niveau national, propose l'offre de formation suivante à la rentrée 2015 :

- enseignement général et technologique (914 élèves, dont 367 en 2^{nde}) : baccalauréats ES, L, S, STI2D (AAC et EE), STMG (GF, RHC, marketing) ;
- enseignement professionnel (224 élèves, dont 10 en CAP et 214 en bac pro) : CAP réparation et entretien d'embarcations de plaisance, baccalauréats professionnels métiers du cuir-sellerie, plastiques et composites, et maintenance nautique ;
- Le lycée propose, au niveau de l'enseignement supérieur, un BTS *Europlastic et composites* par apprentissage (en partenariat avec le CIRFAP de Lyon), ainsi qu'une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) en maintenance des systèmes embarqués du nautisme, maintenant développée avec le GRETA. Un BTS technico-commercial option nautisme doit ouvrir à la rentrée 2017. Des projets de diplômes universitaires orientés vers les métiers de la plaisance et du nautisme sont à l'étude.

Les caractéristiques sociales de la population scolaire accueillie en 2^{nde} GT sont les suivantes : PCS+ : 14,4% (académie 27,5%) ; cadres moyens : 13,4% (académie 13,1%) ; employés, artisans, commerçants et agriculteurs : 41,7% (académie 32,4%) ; PCS défavorisées (ouvriers et inactifs) : 28,3% (académie 24%). Le taux de boursiers est de 23,9% (académie 26,5%) dont 9,7% à 10 parts et plus (académie 13,5%).

Les caractéristiques sociales de la population scolaire accueillie en 2^{nde} pro sont les suivantes : PCS+ : 12,3% (académie 8,1%) ; cadres moyens : 12,3% (académie 9,4%) ; employés, artisans, commerçants et agriculteurs : 35,6% (académie 33,2%) ; PCS défavorisées (ouvriers et inactifs) : 37% (académie 43,5%). Le taux de boursiers est de 36,2% (académie 42,5%) dont 23,7% à 10 parts et plus (académie 29,6%).

En 2^{nde} GT, on observe un net déficit de PCS+, un socle important de PCS moyennes et un taux de PCS défavorisées supérieur à la moyenne académique. En 2^{nde} pro, les proportions sont inversées : taux de PCS+ supérieure à la moyenne et taux de PCS défavorisées inférieur à la moyenne.

Le lycée est doté en sus d'un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), d'une restauration sur place de qualité et d'un internat d'une centaine de places sur deux étages, réservées en priorité aux jeunes scolarisés dans l'enseignement professionnel et aux étudiants, dont une partie permet l'accueil de sportifs de haut niveau bénéficiant d'aménagements horaires importants.

Le lycée Rosa Luxemburg a ainsi vocation à inclure des jeunes présentant des besoins et des projets personnels spécifiques. Il vise aussi et avant tout à conduire l'ensemble des lycéens vers la réussite dans le cadre d'une recherche d'excellence sur les plans pédagogique comme éducatif. L'établissement bénéficie de plusieurs labels : I@bel numérique, label Etoile pour sa politique linguistique, Bouclier Orange pour sa politique quant aux risques majeurs et à la sécurité, le label régional Lycée 21 et académique E3D concernant le développement durable.

De nombreux partenariats sont établis par conventions avec l'environnement culturel et sportif du lycée, mais aussi professionnel pour les élèves de la SEP, et dans les domaines de l'orientation (dans le cadre du parcours avenir) ou encore de la prévention des conduites à risques (dans le cadre du parcours éducatif de santé et du programme d'actions du CESC)

et du parcours civique, sans oublier ceux inhérents à la formation continue avec le GRETA 66 ou encore avec la Plate-Forme Technologique 11-66.

L'établissement obtient les résultats suivants :

- taux d'accès 1^{ère} GT au bac : 90% (IVAL France -1) ; évolution 2011-2015 : -7 / -6 / -5 / +1 / -1 ;
- redoublement en 2^{nde} GT : 9,5% (académie 7,0%). Évolution 2011-2015 : 14,1 / 8,7 / 11,3 / 12,8 / 9,5 ;
- réorientation de 2^{nde} GT en 2^{nde} pro : 0,3% (académie 2,1%) ;
- résultats au baccalauréat général : 90% (IVAL France -3), IVAL- en L, ES et S ;
- résultats au baccalauréat technologique (STI2D et STMG) : 92% (IVAL France 0), IVAL + 1 en STI2D, -1 en STMG ;
- taux de passage de terminale GT en CPGE : 4,1%, stable (France 8,3%) ;
- taux de passage de terminale GT en STS 13,3%, en hausse (France 11,7%) ;
- taux d'accès 2^{nde} pro au bac pro : 43% (IVAL France -13) ; évolution 2011-2014 : +1 / -18 / -9 / +14 / -13 ;
- taux d'accès 1^{ère} pro au bac pro : 56% (IVAL France -12) ; évolution 2011-2014 : +1 / -16 / -7 / +15 / -12 ;
- taux de réussite au bac pro production : 66% (IVAL France -11) ; évolution 2011-2014 : -8 / -15 / -5 / +7 / -11 ;
- taux de passage de terminale pro en STS : 3,3%, en baisse (France 18,1%).

Pour ces raisons, l'établissement souhaite s'engager sur les objectifs prioritaires suivants.

Objectif n°1 : améliorer l'accompagnement de chaque élève pour fluidifier les parcours de la 2^{nde} au baccalauréat général, technologique et professionnel

Leviers

- Développer la continuité des apprentissages entre les collèges du secteur et le lycée (logique de réseau) en généralisant l'enseignement et l'évaluation par compétences et en confortant les fondamentaux en classe de seconde.
- Développer la continuité des apprentissages entre chacune des trois années de lycée.
- Améliorer l'efficacité de l'accompagnement personnalisé en développant des pratiques pédagogiques innovantes visant à mettre les élèves en activité.
- Conforter les pratiques innovantes dans les enseignements d'exploration.
- Généraliser la prise en compte des besoins éducatifs et pédagogiques particuliers des jeunes.
- Développer le tutorat (entre professeurs et élèves et entre élèves).
- Développer les stages de remise à niveau et d'approfondissement.

Indicateurs retenus

- Taux d'accès 1^{ère} GT au bac GT : valeur 2015 : 90% (IVAL France -1) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAL France positif.
- Taux de réussite au baccalauréat général : valeur 2015 : 90% (IVAL France -3) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAL France positif.
- Taux de réussite au baccalauréat technologique (STI2D et STMG) : valeur 2015 : 92% (IVAL France 0) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAL France positif.
- Taux d'accès 2^{nde} pro au bac pro : 43% (IVAL France -13) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAL France positif.
- Taux d'accès 1^{ère} pro au bac pro : 56% (IVAL France -12) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAL France positif.
- Taux de réussite au bac pro production : 66% (IVAL France -11) / valeur cible en fin de contrat : atteindre chaque année le résultat attendu, IVAL France positif.

Objectif n°2 : conforter et élever le niveau de motivation et d'ambition des jeunes pour des poursuites d'études et une insertion réussies

Leviers

- Poursuivre le développement des liens avec les professionnels pour développer des parcours de formation diversifiés (démarche du label « Lycée des métiers du nautisme » obtenu en 2014).
- Poursuivre la promotion des formations industrielles de l'établissement pour améliorer le recrutement qualitatif des jeunes, lutter contre l'absentéisme et favoriser leur réussite.

- Veiller à la complémentarité des parcours (sous statut scolaire et par apprentissage, en formation initiale et continue) et à leur cohérence : CAP sellerie, BTS TC Nautisme, licence professionnelle en partenariat IUT / Université de Perpignan Via Domitia).
- Conforter l'identité du lycée des métiers du nautisme en faisant de l'établissement le porteur d'un campus des métiers du nautisme (développement du réseau entre lycées, des partenariats avec l'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche, ainsi qu'avec le monde économique).
- Mettre en place un suivi quantitatif et qualitatif des parcours des jeunes après leur sortie du lycée (développer le module de préparation aux études scientifiques mis en place à la rentrée 2016 en lien avec des lycées du réseau en particulier).

Indicateurs retenus

- Taux d'absentéisme : valeur 2015 : 9,5% / valeur cible en fin de contrat : absences limitées aux motifs strictement réglementaires.
- Taux de passage de terminale GT en CPGE : 4,1%, stable (France 8,3%) ;
- Taux de passage de terminale GT en STS : 13,3%, en hausse (France 11,7%).
- Taux de passage de terminale pro en STS : 3,3%, en baisse (France 18,1%).

Objectif n°3 : fédérer la communauté éducative autour des valeurs et des actions citoyennes

Leviers

- Poursuivre le développement des pratiques numériques sur les plans pédagogique et administratif pour mieux échanger l'information entre les équipes, avec les élèves et les parents et les partenaires extérieurs du lycée.
- Poursuivre le développement de la vie lycéenne citoyenne, en lien avec la vie démocratique du lycée, en aidant les élèves à prendre des responsabilités et en valorisant leur engagement.
- Favoriser un dialogue professionnel efficace en équipes (disciplinaires, pluri- et inter-disciplinaires, inter-catégorielles) dans le lycée polyvalent, et au sein des réseaux.

Indicateurs retenus

- Indicateurs numériques (voir label numérique) : valeur 2015 (et 2016) : niveau 1 / valeur cible en fin de contrat niveau 2.
- Investissement des élèves dans le CVL (nombre de candidats / effectif lycée) : valeur 2016 : 10 candidats pour 6 sièges à pourvoir / valeur cible en fin de contrat au moins égal.

L'établissement et l'académie mobiliseront toutes les ressources qui sont les leurs pour faciliter l'atteinte de ces objectifs. Dans le cadre du dialogue de gestion et de performance, les deux parties s'accorderont sur les conditions de mise en œuvre du contrat.

Fait à Montpellier, le

Le recteur de l'académie de Montpellier

Le chef d'établissement